

**Procès-verbal**

Le vendredi 06 septembre 2024 à CHAMPOLY, l'assemblée, régulièrement convoquée le 02 septembre 2024, s'est réunie sous la présidence de Ingrid MEUNIER.

Secrétaire de la séance : Maud BATTANDIER

**Présents** : Ingrid MEUNIER, Serge DUMAS, Maud BATTANDIER, Ludovic LABOURÉ, Evelyne CHAUX, Pierre-Antoine DEJOB, Sylviane DONJON

**Excusés** : Mathieu VERDIER, Pierre PELISSON, Delphine LORON TRAVARD

**Ordre du jour** :

Délibérations :

- Contrat du remplacement du poste de l'école
- Démission de Mme Maud BATTANDIER du poste de 2<sup>ème</sup> Adjointe
- Point sur les travaux du Point Com

Ateliers KP'AURA – Prévention des chutes

Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion du 19 juillet a été adressé, dématérialisée, aux Conseillers. Il est présenté avec les délibérations afférentes.

**Après en avoir délibéré, le compte rendu est approuvé par 6 et 1 abstention**

**Délibérations du conseil** :

Contrat de remplacement du poste d'Audrey BUTIN (N° DE\_040\_2024)

Madame le Maire explique qu'Audrey BUTIN n'a pas souhaité renouveler son contrat de travail au sein de notre école. Un recrutement a été lancé dès qu'Audrey a informé la mairie, une seule candidature a été reçue mais pour un poste administratif.

Christelle LAURENT a proposé d'effectuer son remplacement sur le temps de la cantine et le ménage des locaux communaux.

Le temps de travail sur ce poste est de 14h75 par semaine ce qui représente 63h par mois.

Une modification d'horaire d'ouverture sur le secrétariat de mairie va être faite pour qu'elle soit disponible pour la cantine.

**Ouï cet exposé après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **ACCEPTER la proposition de Mme le Maire sur le poste de la cantine et le ménage des locaux communaux**
- **AUTORISE Madame le Maire à faire la demande de contrat de travail pour Christelle LAURENT sur la fonction d'employé communal avec un temps de travail de 14h50 par semaine ce qui représente 63h par mois**
- **AUTORISE Madame le Maire à signer et remplir tous les documents relatifs**

Délibération : adoptée

Sur la démission de Mme Maud BATTANDIER sur son poste de 2ème Adjointe (N° DE\_041\_2024)

Madame le Maire explique que le 25 juillet, elle a reçu par le biais de la sous-préfecture un courrier de Mme BRISEBRAT nous confirmant la démission de Mme Maud BATTANDIER en tant que 2ème adjointe, mais elle souhaite rester conseillère municipale.

Le Conseil municipal prend acte de la démission acceptée de Mme BATTANDIER Maud comme 2ème Adjointe en date du 25 juillet 2024 et décide de fixer désormais le nombre d'adjoint à 1.

**Ouï après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **APPROUVE la proposition de laisser 1 poste d'Adjoint au Maire,**
- **AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires**

Délibération : adoptée

Travaux du POINT COM (N° DE\_042\_2024)

Madame le Maire explique avoir reçu les différentes demandes de devis pour rénover le Point Com et l'appartement:

**CHAUDIÈRE**

EPINAT Frédéric de St Just	3 671.13€ HT	Accepté
BOST Thierry de Roanne	5 234.00€ HT	

**ISOLATION**

Les Salles Matériaux	2 718.78€ HT	Accepté
Point P	2 465.37 € HT	

**PORTE (sur la rue de la Chaintre)**

GOUTORBE Cyril 3 308.47€ HT *Accepté*  
GIRY Menuiserie 4 076.20€ HT

**PORTE d'entrée appartement**

GOUTORBE Cyril 2 336.80€ HT *Accepté*  
GIRY Menuiserie 2 780.00€ HT

**VOLET ROULANT**

GOUTORBE Cyril 777.20 € HT *Accepté*  
GIRY Menuiserie 792.10€ HT

Il faut rajouter le rajouter la création de mortaises et les grilles de ventilation sur chaque fenêtre en bois de l'appartement : 8 fenêtres X 75€ par fenêtre ce qui représente 600€ HT

Le coût de la menuiserie (ventilation des fenêtres, volet roulant, porte d'entrée d'appartement et porte d'entrée rue de la Chaintre) représente 7 022.47€ HT

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :**

**- ACCEPTE de prendre pour le**

- **Chauffage : EPINAT Frédéric pour un montant de 3 671.13€ HT**
- **Isolation : Les Salles Matériaux pour un montant de 2 718.78€ HT**
- **Menuiserie : GOUTORBE Cyril pour un montant de 7 022.47€ HT**

**Ce qui représente un coût total de 13 412.38€ HT de travaux**

**- AUTORISE Madame le Maire a signé tous les devis qui vont permettre d'engager tous les travaux de ce bâtiment.**

Ateliers K'PAURA : Une conférence d'information sur les Rendez-vous « âge 'lité » est prévu le vendredi 20 septembre 2024 à 18h00 à la salle de la Péniche, avec 8 ateliers de 1h qui seront proposés à partir du mercredi 2 octobre. Ces cours sont gratuits et ouverts sur inscriptions de 60 à 90 ans.

Questions diverses :

- Madame le Maire fait par de la commande de sapins de NOEL chez DUBOST pour cette fin d'année, 1 grand et 10 petits
- Madame le Maire rappelle qu'une demande de catastrophe naturelle a été faite avec les communes de Vêtr-sur-Anzon, St Martin la Sauveté et St Marcel d'Urfé pour les dégâts causés suite à l'orage de grêle du 13 aout dernier
- Serge DUMAS a fait le tour des différentes voiries communales suite aux dégâts causés par les pluies violentes
- Une réunion publique, pour le composteur situé derrière l'église, aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre à 20h salle de la mairie
- Madame le Maire rappelle qu'à partir du 1er janvier 2026, la compétence eaux et assainissement ne relèvera plus des Communes mais des Communauté de Communes.  
Au sein de la Communauté de Communes, une étude a été réalisée par KPMG qui nous a donné 4 scénarios possibles. Mme le Maire les rappelle et celui qui semble le plus approprié est le scénario 2 qui donnerait la compétence au Syndicat des Eaux de la Bombarde si celui-ci accepte.  
Après échange avec les membres du Conseil, nous sommes tous d'accords sur le scénario 2 soit le Syndicat des Eaux de la Bombarde.  
Plusieurs COPIL auront lieu dans les mois à venir sur l'avancement du dossier.
- Une réunion de division de parcelles avec le Cabinet PADEL et les propriétaires DEJOB Alain et Yves pour leur parcelle située Rue Claude d'Urfé
- Un devis va être demandé à la SARL SAUZEDDE-DUROUX pour l'installation des guirlandes lumineuses de Noel prévu le 2 décembre et enlevé le 6 janvier 2025
- Les illuminations sont le même jour que le marché de Noël, donc le vin chaud sera le vendredi 6 décembre à partir de 18h00
- La marche Octobre Rose aura lieu le 13 octobre sur notre commune en partenariat avec GROUPAMA et la ligue contre le cancer du sein de St Etienne
- Evelyne CHAUX fait remarquer une prolifération importante de chauve-souris à l'Eglise, il faut trouver une solution pour les empêcher de rentrer, une étude est en cours
- Informations sur les travaux réalisés par Grégory sur la commune :
  - o Le parc de jeux : jeux + travaux : 12 398€
  - o Appartement au-dessus du multi service : 5 013.38€
- Le repas des aînés sera le dimanche 17 novembre 2024 à la salle des fêtes de la Péniche.

Séance levée : 22h33

Ingrid MEUNIER  
Président de séance

Maud BATTANDIER  
Secrétaire de séance

